

Interreg
POCTEFA



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE

Webinar sobre la convocatoria
de pequeños proyectos
Webinaire sur l'appel à petits
projets

**POCTEFA
2021-2027**



Appel à petits projets
POCTEFA 2021-2027

26 FÉVRIER 2025
FEBRERO

INFORMATIONS GÉNÉRALES



du **21/01/2025** au
30/05/2025 à 14h (129
jours)



Projets achevés avant le
01/06/2029

26 FÉVRIER
FEBRERO 2025



INFORMATIONS GÉNÉRALES



4M€

26 FÉVRIER 2025
FEBRERO



PRIORITÉ 1

Créer un espace commun pour la connaissance et l'innovation

700.586 €

OP1

Une Europe plus intelligente



PRIORITÉ 2

Protéger et consolider les atouts écologiques

1.488.462 €

OP2

Une Europe plus verte



PRIORITÉ 3

Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation

441.902 €



PRIORITÉ 4

Construire un espace inclusif et socialement intégré

425.845 €

OP4

Une Europe plus sociale



PRIORITÉ 5

Promouvoir le tourisme durable et développer la culture

943.205 €

Sauf SO de
"Recherche et innovation".

INFORMATIONS GÉNÉRALES



- Entités **publiques** et/ou **privées**
- Entités **transfrontalières** ou au moins **2 entités d'Etats différents (FR, ES, AND)**
- L'entité JdF peut être d'Andorre



INFORMATIONS GÉNÉRALES



**Zone
éligible**

26 FÉVRIER 2025
FEBRERO

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

PROGRAMME INTERREG VI-A
ESPAGNE-FRANCE-ANDORRE
(POCTEFA 2021-2027)



MANUEL DU PROGRAMME

RÉSOLUTION STRATÉGIQUE
ENVIRONNEMENTALE DU
PROGRAMME

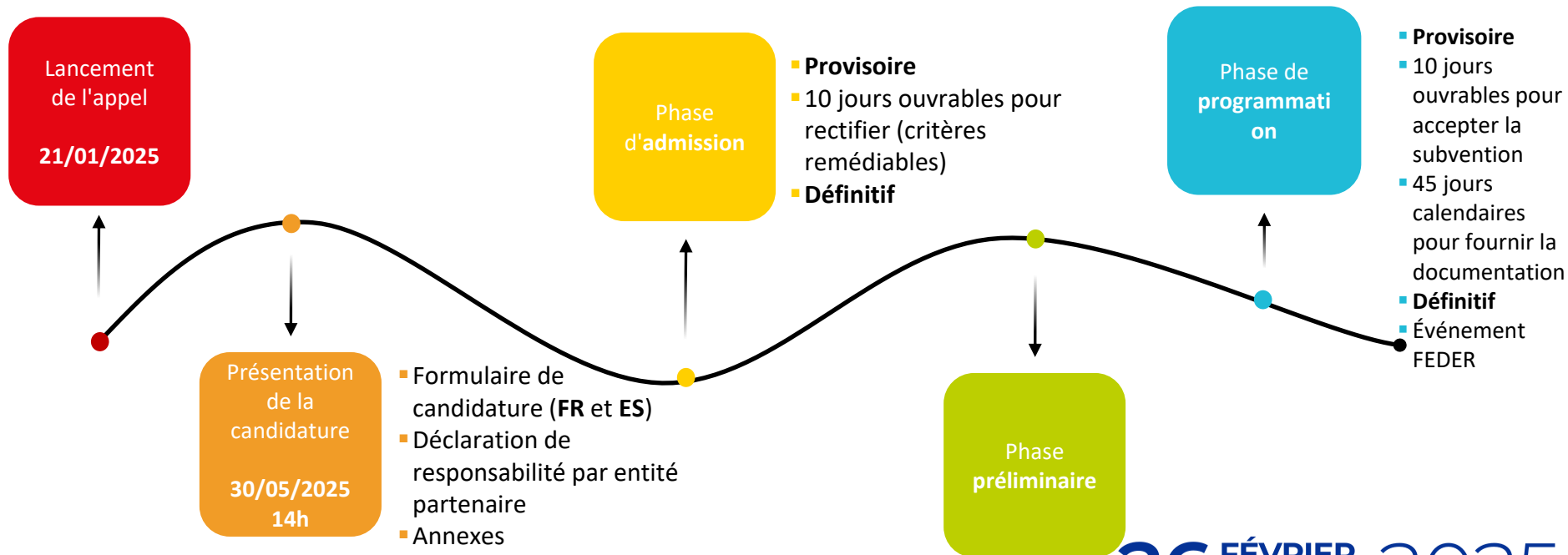
FORMULAIRE DE
CANDIDATURE pour travailler en
WORD

www.poctefa.eu



26 FÉVRIER
FEBRERO 2025

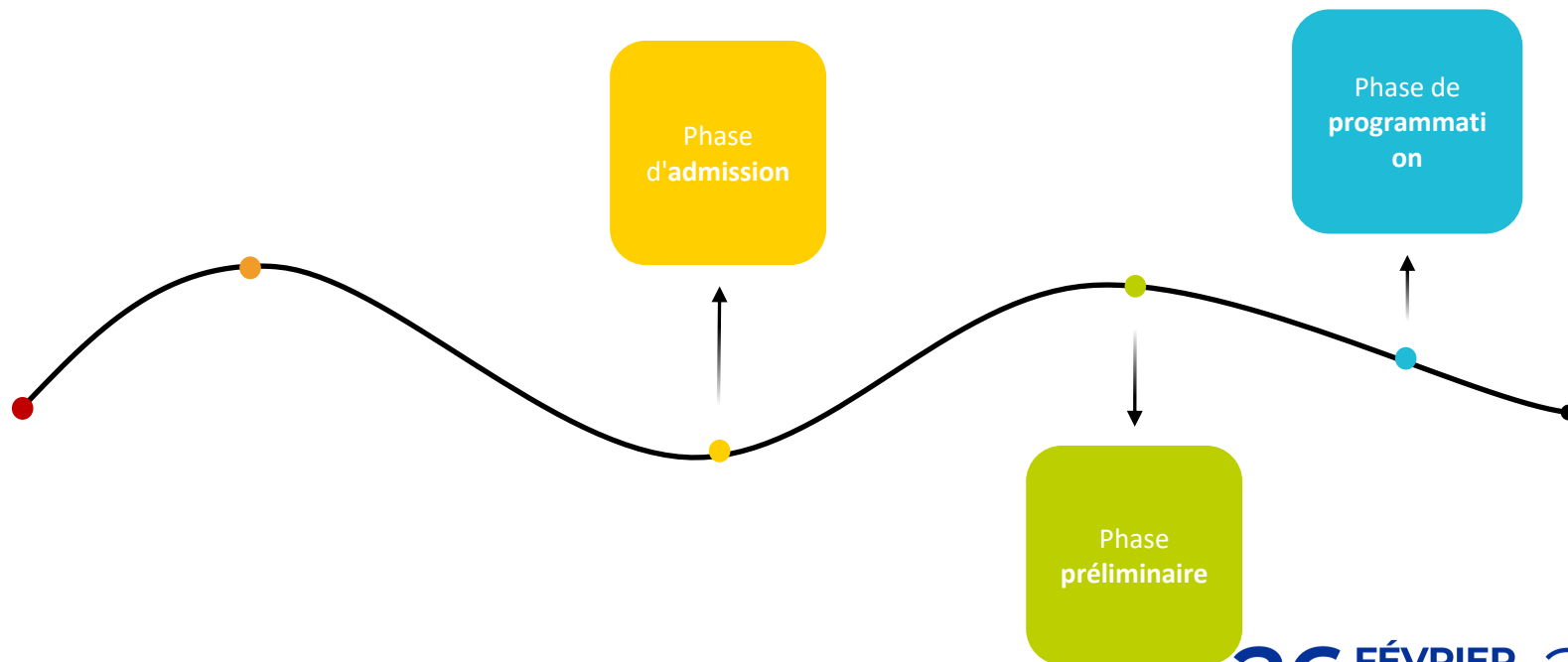
Cycle de vie d'une CANDIDATURE



26 FÉVRIER
FEBRERO 2025

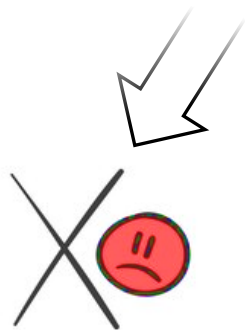


PHASE D'ADMISSION



26 FÉVRIER 2025
FEBRERO

11 critères d'admission



6

NON RECTIFIABLES



5

RECTIFIABLES

Paragraphe 6
de l'appel



26 FÉVRIER
FEBRERO 2025



CRITÈRES D'ADMISSION

- Envoyé après la date limite.
- Pas de partenariat transfrontalier.
- Coût total éligible maximum de **200 000 €**. Le budget de chaque organisation partenaire ne peut être inférieur à 15 000 euros.
- Non achevé et non entièrement exécuté** avant la date de soumission.
- Non financé par d'autres programmes communautaires.
- Durée maximale de 2 ans.**



6

NON

RECTIFIABLES

26 FÉVRIER
FEBRERO 2025

CRITÈRES D'ADMISSION



5

RECTIFIABLES

- ✓ **Formulaire de demande dûment rempli.**
- ✓ **Déclaration de responsabilité** de chaque organisation partenaire.
- ✓ Entité cheffe de file d'Espagne, de France ou d'Andorre. Justification des **entités chefs de file en dehors de la zone POCTEFA.**
- ✓ Objectif général avec contribution à l'objectif spécifique du programme.
- ✓ **Bilans et comptes** des deux dernières années des entreprises et des entités privées ; **garantie ou caution bancaire** pour les nouvelles entités.

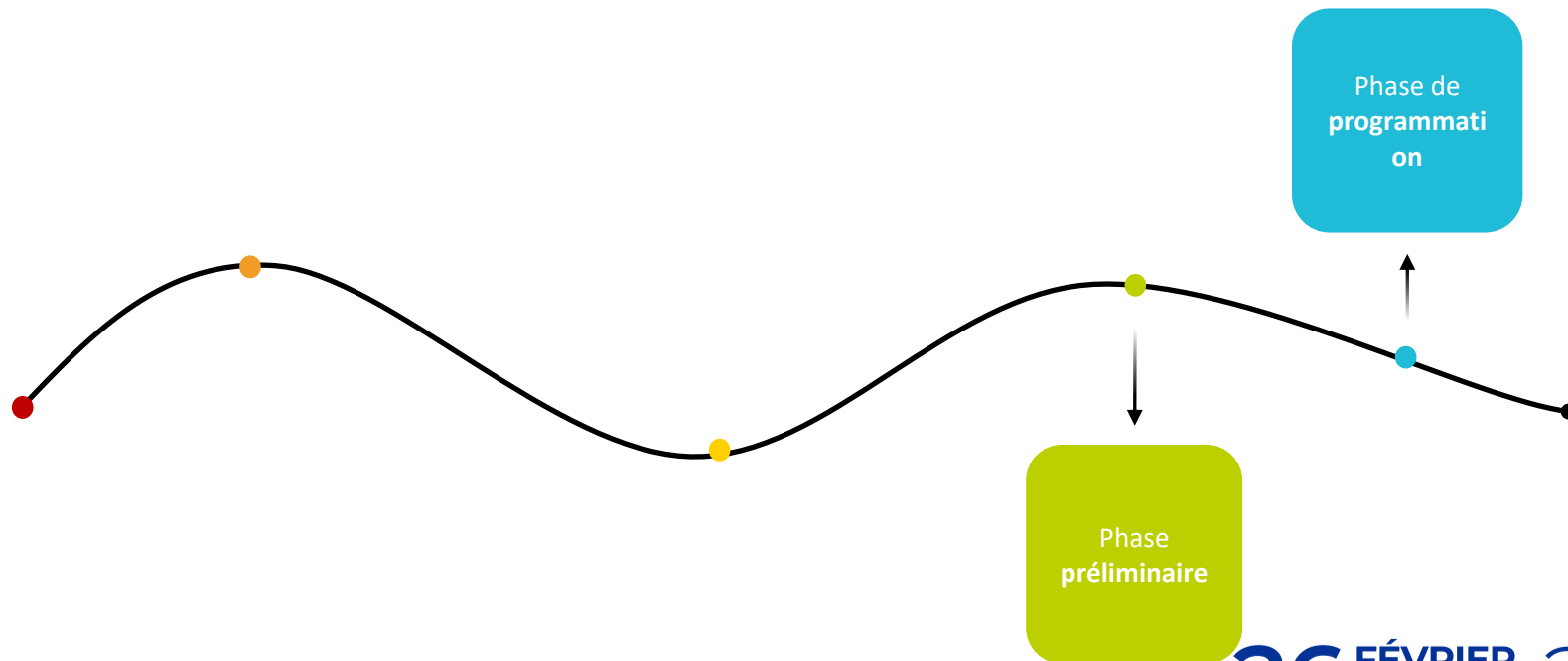


**10 jours ouvrables pour
apporter des corrections** après
la décision d'admission
provisoire.

26 FÉVRIER 2025
FEBRERO



PHASE D'ÉVALUATION



26 FÉVRIER 2025
FEBRERO



A-IDENTIFICATION
A1-GÉNÉRAL

A1.1 Identificación del proyecto

Nº DE FICHA DEL PROYECTO

NOMBRE DE LA ENTIDAD CHEF DE FICHA (EN LA LENGUA D'ORIGINE)
Comunidad de la Comunidad de Trabajo de los Pirineos

TÍTULO DEL PROYECTO
Tratado de la Unión

ACRONIMO DEL PROYECTO
BAP-Py

OBJETIVO ESPECÍFICO
El desarrollo sostenible y el carácter inclusivo del mercado de trabajo al que se facilita el empleo de calidad gracias al emprendimiento de infraestructuras en materia social y a la promoción de la innovación.

PROYECTO
P1: Facilitar el acceso a l'empleu i a una formació de qualitat dins la zona transfronterera.

OBJETIVO POLÍTICO
El empleo europeo de calidad.

DONANTE / INTERVENCIÓN DEL PROYECTO
L'ERDF.

ACTIVIDAD ECONÓMICA
Innovación.

FECHA DE DENEGACIÓN
03/03/2023

FECHA DE FIN
03/03/2023

DURADA TOTAL DEL PROYECTO
2 Añoses i Meses 0 Días

A2-RÉSUMÉ

A2.1 Résumé du projet

RÉSUMÉ DU PROJET

PROJECT SUMMARY

LE PROJET, EST-IL DE CONTINUITE (POURSUITE D'UN PROJET MÊME PRÉCÉDEMMENT)

A3-ENTITÉS PARTENAIRES

A3.1 Résumé des entités partenaires du projet

Nº C/OPERA	Nombre de Partenaire	Type de Partenaire	CCAA / Region NOTES	Coût total subventionnable (M€)	% budget total du projet	Aide FEDER	% FEDER
0200672	CTP	op	Alemania / Sur ES611	0,00€	0,00%	0,00€	0,00%
12345678A	DIT		Huesca / Noroeste ES141	0,00€	0,00%	0,00€	0,00%

1/28

- Evaluation des candidatures qui satisfont aux conditions d'admission.
- L'évaluation est basée **UNIQUEMENT** sur le formulaire et la documentation requise.



CRITÈRES D'ÉVALUATION

Critère 1

Cohérence du projet avec les politiques européennes et le programme

27

Critère 2

Dimension transfrontalière, compétence et Équilibre du partenariat

17

Critère 3

Cohérence de la logique d'intervention avec le schéma du plan d'action et pertinence du budget

16

Critère 4

Impact transfrontalier et pertinence territoriale du projet

40



CRITÈRES D'INSTRUCTION

Critère 1

Cohérence du projet avec les politiques européennes et le programme

27

- **1.1 (2,5 points)** Contribution du projet aux politiques européennes et alignement aux priorités et à la stratégie du Programme.
- **1.2 (2 points).**
- **1.3 (2,5 points)** Cohérence contribution du projet aux indicateurs du Programme, de résultats et de réalisation, de l'objectif spécifique sélectionné. L'utilisation des indicateurs recommandés selon l'annexe 2 du texte de l'appel à projets sera valorisée positivement,
- **1.4 (20 points)** Bonus s'il s'agit de la première participation d'une ou plusieurs entités partenaires au programme POCTEFA 2021-2027.



CRITÈRES D'ÉVALUATION

ENTITÉ PARTENAIRE

Pour les **entités partenaires espagnoles** :
une entité partenaire est celle qui possède un **NIF** et un **DIR3** (si applicable).

Pour les **entités partenaires françaises** :
une entité partenaire est celle qui possède un **SIRET (SIREN+NIC)**.

ENTITÉ NOUVELLE

Celle qui n'a pas reçu de fonds FEDER :

- dans le Programme POCTEFA 2014-2020,
- dans les appels à projets d'Opérations d'Importance Stratégique (OIE) du Programme POCTEFA 2021-2027,
- dans le 1er appel à projets classiques (1AAP) du Programme POCTEFA 2021-2027.





CRITÈRES D'ÉVALUATION

- **1.4 (20 points) Bonification s'il s'agit de la première participation d'une ou plusieurs entités partenaires au programme POCTEFA 2021-2027.**

Comment est-elle calculée ? En fonction de la proportion de nouvelles entités parmi les entités partenaires

Exemple 1 : Dans un projet avec 4 partenaires, 2 d'entre eux sont de nouveaux partenaires. Le projet aura donc un score de 10.

Exemple 2 : Dans un projet avec 4 partenaires, 1 d'entre eux est un nouveau partenaire. Il aura donc un score de 5.

Exemple 1 : 2 nouvelles entités / 4 (total des entités) x 20 points = 10 points
Exemple 2 : 1 nouvelle entité / 4 (total des entités) x 20 points = 5 points

RECOMMANDATIONS PLAN FINANCIER

(Annexe I du texte de l'appel)

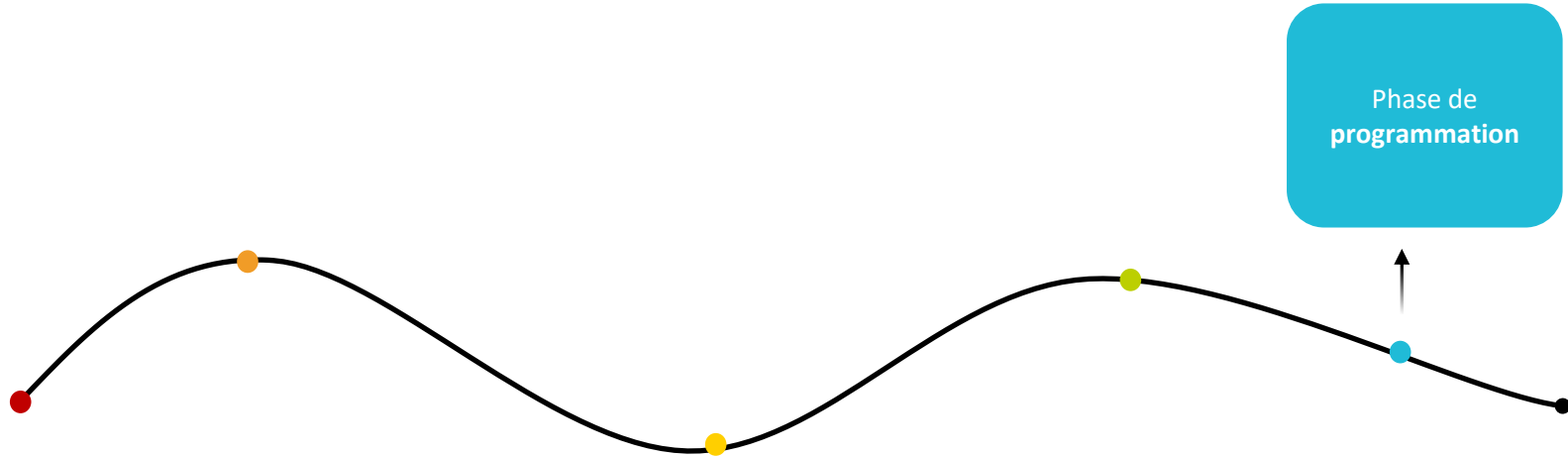


COÛT TOTAL ÉLIGIBLE DU PROJET

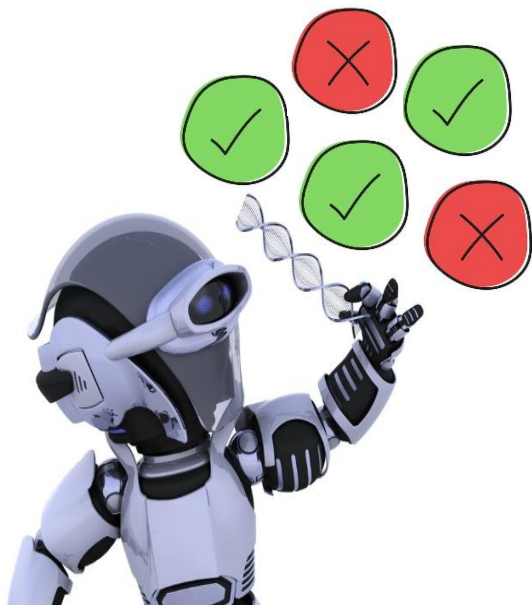
- Rapport équilibré, dans la mesure du possible, entre les budgets des entités partenaires françaises et espagnoles (ne s'applique pas aux entités andorranes).



PHASE DE PROGRAMMATION




EXIGENCES EN MATIÈRE DE PROGRAMMATION




- **Score minimum** : 8,5 points pour le critère 2.
- **Note totale minimale pour la programmation** : 60 points.
- Programmation par **ordre de notation** (de la note la plus élevée à la note la plus basse) dans la limite du **plafond budgétaire du montant FEDER initialement prévu dans l'appel par Priorité**.

Résolution sur la PROGRAMMATION PROVISOIRE

- **Publication** sur le site web de POCTEFA.
- **Envoi d'un courrier électronique** aux entités chefs de file
(*vérifier les spams*).



Accepter la subvention
(dans SIGEFA)
**10 JOURS
OUVRABLES**



Fournir la documentation
requisie et signée (dans
SIGEFA).
**45 JOURS
CALENDAIRES**

26 FÉVRIER 2025
FEBRERO

Documentation de PROGRAMMATION FINALE

> Documentation > Boîte à outils >
Documentation pour les appels à
projets > Liste des documents à
fournir pour les appels à
propositions POCTEFA

Documentation

- Documentation sur le programme POCTEFA 2021-2027
- Documents d'approbation du POCTEFA 2021-2027
- Autres documents relatifs au programme
- Boîte à outils**
 - Boîte à outils
 - Documentation des appels à projets POCTEFA 2021-2027
- Autres documents préalables à l'approbation du Programme
- Règlements pour la période 2021-2027 et cadre européen
- Autres institutions / programmes

Documentation pour les appels à projets d'INTERREG VI-A ESPAGNE-FRANCE-ANDORRE (POCTEFA 2021-2027)

Liste des documents requis pour les appels à projets POCTEFA 2021-2027 (à l'exception de l'appel à petits projets).

Documents officiels

- Liste des documents à envoyer lors des appels à projets POCTEFA (PDF)
- Outil d'aide à l'élaboration du plan de financement (EXCEL)



26 FÉVRIER
FEBRERO 2025

Fonctionnement de la liste de réserve

- **Les candidatures non programmées seront placées sur une liste de réserve en fonction de l'ordre des notes obtenues.**
- Six mois après la décision finale, l'autorité de gestion certifie, le cas échéant, le montant de FEDER disponible à libérer sur les projets programmés dans le cadre de l'appel, jusqu'à la date limite de programmation des demandes en réserve.
- **Le comité de programmation prend une décision provisoire et définitive de programmation des demandes dans l'ordre de classement sur la liste de réserve, à condition que les projets puissent être achevés avant le 1er juin 2029 et qu'ils soient conformes aux ressources disponibles du FEDER.**

Recommandations générales

- Lire et consulter le **texte de l'appel à projets** et le **manuel du programme**, ainsi que d'autres documents pertinents à l'adresse www.poctefa.eu.
- Attention à l'**enregistrement des entités** dans SIGEFA (éviter les doublons).
- **Formulation claire et concise** du formulaire de candidature.
- Vérification **de la qualité et de l'exactitude des traductions**.
- Compilation et vérification des **annexes/documents demandés**.
- Saisie des **données en temps utile dans SIGEFA**.
- **Contact avec les partenaires institutionnels du programme** sur votre territoire (voir le site web de POCTEFA).



Obligations en cas de programmation

- Suivi physique (rapport de mise en œuvre tous les 6 mois à partir du début du projet)
- Suivi financier : un état annuel des dépenses par entité partenaire
- Obligations de communication du programme (section E du manuel du programme)

¡Muchas gracias!
Merci beaucoup !



www.poctefa.eu
info@poctefa.eu
[#POCTEFA](https://twitter.com/POCTEFA)